

Prudhommes  
 ou  
 Bâtiments honoraires  
 abandonnés de valeurs  
 au profit  
 Lyon, le 10 juin, 1844.

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES**

Copie.

à Monsieur Buffard, propriétaire.

N'ayant pu me procurer le plaisir  
 de vous rencontrer dans votre nouveau  
 domicile, j'y supplée par la présente :

Jeudi dernier une réunion ayant  
 pour motif la formation d'un noyau  
 de signataires pour la demande d'un  
 conseil de prudhommes experts en  
 bâtiments, s'est tenue rue de Sully,

sous une présidence provisoire ayant  
 été chargé de la rédaction et de rechercher  
 nécessaires pour parvenir à ce but.

Des honoraires m'ont été proposés,  
 ce que j'ai accepté, mais avec l'intention  
 bien résolue quoique non manifestée  
 de consacrer les d'œuvre et les orphelins  
 des premiers père de famille qui aura  
 péri en



construisant ou démolissant.

Mes anciennes relations ne pouvaient  
s'étendre par votre nouvel éloignement  
je n'ai senti comme par le passé le besoin  
de vous associer à une bonne action  
afin de pouvoir mettre vos hautes  
lumières en administration au  
profit de tous.

Entre six maîtres ouvriers ont  
exposé leurs signatures en plein grand  
nombre serait il nécessaire?

Les signatures des principaux  
propriétaires ainsi que celles des  
notables architectes seraient elles utiles?

Voilà qui mérite une conférence  
sérieuse, quant à décider si un  
conseil de prudhommes serait plus  
avantageux que les lenteurs et les  
frais judiciaires de son procédure  
actuelle c'est hors de doute, il n'y  
a jusqu'à présent à ma connaissance  
que des approbateurs.

Dans votre réunion de jeudi dernier  
un maître-ouvrier d'excellente apparence  
a formellement déclaré sous un

protesté contre l'introduction des architectes  
 dans le conseil de prud'hommes bâtisseurs,  
 j'ai trouvé une belle occasion de faire preuve  
 d'impartialité en commençant d'abord par  
 décliner ma qualité d'ouvrier et déclarer  
 que tous les intérêts doivent être représentés,  
 j'ai placé bien bas les faux architectes et  
 honoré de tout mon respect les hommes  
 de probité et de science; enfin, faisant voter  
 le réclamant est resté seul. Un autre  
 trouvoit la demande trop peu importante  
 et vouloit que les ouvriers bâtisseurs  
 soient admis à élire et à faire partie du  
 tribunal de commerce, il est encore resté  
 seul.

Sous flatterie, je vous prie de croire  
 que vous vous serez très utile, en  
 attendant une très prochaine entrevue,  
 veuillez agréer une salutation respectueuse



Charrière

p. t. p. La copie de sa pétition a été transmise  
 à l'Académie d'architecture par l'intermédiaire de  
 M. Falcomet et Savoy architectes. Son semblé redouter  
 l'opposition de M. Dalgabio son secrétaire, je crois que  
 c'est une crainte mal fondée.

Nonisies 36  
Nonisies 35

Nonisies Bafan

Guiltolise

proprietar

18  
17

Nonisies  
Nonisies

